

Les PLUS

D o u b l i ' Ô

- Doublez votre capital sans plafonnement de la performance.
- Bénéficiez du potentiel de croissance de 12 grandes valeurs mondiales de la Bourse.
- Votre capital initial est garanti.
- Accessible dès 150 euros (valeur d'origine de la part : 983,94 francs à titre indicatif).
- Droits d'entrée réduits à 1 %, jusqu'au 5 juillet 2001.
- Fiscalité avantageuse du PEA.

Pour souscrire à Doubl'Ô,
rencontrez vite votre conseiller financier
avant le 5 juillet 2001

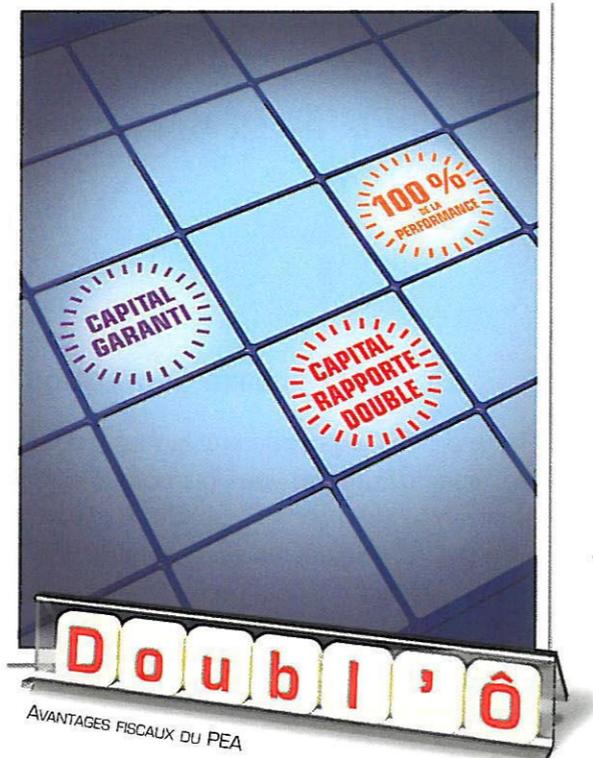
www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE

Ecureuil Gestion - Filiale du Groupe Caisse d'Épargne

Document non contractuel - Ecureuil Gestion - RCS Paris B 348 793 068 - Réf. : 01 05 D DOU - Création : SR.MS D'ONE TO ONE



Doubl'Ô :

un FCP innovant pour doubler
votre capital ou plus* en toute sécurité.

Bonne pioche garantie !

* sous réserve des conditions indiquées dans la notice COB, disponible dans cette agence



CAISSE D'ÉPARGNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

D o u b l i ' Ô

le meilleur de la performance sans risque

Un FCP nouvelle génération

Forte de son expertise sur le marché des FCP, la Caisse d'Épargne vous propose d'aller encore plus loin avec Doubl'Ô : un placement innovant et original qui vous garantit les performances maximales en toute sécurité.

Des valeurs de croissance pour un panier dynamique

Les valeurs qui composent le panier Doubl'Ô ont été sélectionnées par nos experts en fonction de leur potentiel de croissance, de leur diversification géographique et sectorielle.

12 fleurons qui ont pour nom :

Allianz	JP Morgan
Cap Gemini	Johnson & Johnson
LVMH	Philips
Endesa	Sony
France Telecom	Total
General Electric	Canon

Une performance sans équivalent

Quelle que soit l'évolution du panier, Doubl'Ô vous garantit la meilleure rémunération entre :

- le doublement de votre capital (soit 12,25% de rendement annuel)
- 100% de la hausse du panier, calculée à l'échéance du Fonds

si aucune baisse de 40% ou plus de l'une des 12 actions par rapport à sa valeur initiale, n'est enregistrée lors des dates d'arrêté de chacun des 8 derniers trimestres*.

La garantie du capital investi

A l'échéance de Doubl'Ô, le 5 juillet 2007, quelle que soit l'évolution du panier d'actions, vous êtes assuré de retrouver au minimum la valeur initiale du capital que vous avez investi (hors droits d'entrée).

Les avantages fiscaux du PEA

Vous pouvez souscrire à Doubl'Ô dans le cadre du PEA, ce qui vous permet de profiter de l'exonération** d'impôt sur la plus-value réalisée (hors prélèvements sociaux à partir de 5 ans après l'ouverture de votre PEA).

* Dans le cas inverse, vous bénéficiez du meilleur entre :
• votre capital augmenté d'un coupon de 12,5% par trimestre (effet de cliquet), progression stoppée à la première constatation d'une baisse d'au moins 40%,
• votre capital multiplié par un pourcentage de l'évolution du panier calculée à l'échéance (pourcentage défini en fonction de la date de constatation trimestrielle ayant enregistré la baisse de l'une des valeurs).
** Fiscalité en vigueur au 01/01/2001.